Commune de Taulé

TAULÉ INFO

N°144 DECEMBRE 2020
Prochaine parution : 31/12/20
Tél. 02 98 67 11 14
mairie@commune-taule.fr
www.commune-taule.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Le samedi matin de 8h30 à 12h00

Animation de Noël au magasin SPAR
Mercredi 16 décembre de 15h à 17h30

Recevez le Taulé Info par mail dès sa parution : https://commune-taule.fr/actus/taule-info/

COMMUNIQUÉS

Cérémonie du 11 novembre

Contraint par le contexte sanitaire, monsieur le Maire Gilles Creach a convié un comité restreint, devant le monument aux morts sur le parvis de l'église de Taulé, pour la cérémonie du 11 novembre. En présence de Aude Goarnisson première adjointe, de Michel Argouarch délégué et correspondant défense et des représentants des associations d'anciens combattants de Taulé et de Penzé, le maire a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants. Après le traditionnel dépôt de gerbe au pied du monument et une minute de silence en mémoire des poilus tombés pendant la Grande Guerre, la Marseillaise a été sobrement entonnée par l'assistance réduite. Le maire a salué les quatre drapeaux tricolores fièrement portés pendant le discours par les anciens combattants, puis a donné rendez-vous à l'année prochaine en espérant que la cérémonie soit à nouveau ouverte au public.

Distribution de masques dans les écoles

Les dernières mesures sanitaires imposent désormais aux enfants de CP à CM2 de porter des masques à l'école. Les familles ne disposant pas toujours de masques adaptés aux visages des enfants, la municipalité et l'association de couture « les petites mains » de Taulé se sont mobilisés pour fournir des masques taille enfant aux écoles de la commune.

Des masques pour les adultes transformés en masques enfants :

La municipalité a d'abord fourni à l'association « les petites mains » de Taulé des masques taille adulte du stock de la mairie qui n'avaient pas été utilisés lors du déconfinement. Puis, les couturières se sont chargées de faire des points pour en ajuster la taille. Certains masques ont été aussi produits de toutes pièces.

Les masques livrés par les élus :

Jeudi midi, le maire Gilles Créach, Aude Goarnisson adjointe en charge des écoles et de l'enfance et Michel Argouarch conseiller délégué se sont rendus à l'école Saint Joseph et à l'école Jean Monnet pour fournir les masques aux directrices, Céline Floch et Aurélie Boulc'h. Ces 180 masques ont ensuite été distribués aux écoliers.

Grippe aviaire

Le nombre de foyers d'influenza aviaire a augmenté ces dernières semaines en Europe. Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire. L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de

ruisseau, de pluie collectée… pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Intoxications au monoxyde de carbone

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Chaque année plus d'une centaine de personnes sont intoxiquées en Bretagne (plus de 3000 en France). Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz indétectable. Des gestes simples contribuent pourtant à réduire ces intoxications.

L'indispensable entretien de systèmes de chauffage

Les principales circonstances d'intoxication au CO sont associées à des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude à combustion (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole…) mal entretenus ou mal installés. Des défauts d'entretien ou d'installation des conduits d'évacuation, dans des locaux insuffisamment aérés, sont aussi fréquemment observés. Par ailleurs, une intoxication sur quatre est due à un appareil non raccordé, le plus souvent utilisé de manière inappropriée : un chauffage mobile d'appoint utilisé de façon prolongée, un groupe électrogène ou un brasero/barbecue fonctionnant dans un espace clos.

Les symptômes de l'intoxication au CO : maux de tête, fatigue, nausées apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il est donc important d'agir très vite. En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes). La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.

Quelques recommandations

- Comme l'impose la réglementation **:**

- avant l'hiver, faire impérativement entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié ;
- faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié ;

- Mais aussi :

- ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.) ;
- n'utiliser sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage…) : ce dernier doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments ;
- ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole, …) : au bout de quelques heures, l'appareil risque de ne plus bien fonctionner et de dégager du CO ;
- aérer quotidiennement l'habitation et ne jamais obstruer les grilles de ventilation, même par temps froid.

Vigilance accrue en cas de coupure d'électricité

Ces dispositions sont à mettre en œuvre avec la plus grande vigilance si certains foyers restent longuement privés d'électricité. En effet, les usagers pourraient avoir recours à des groupes électrogènes ou à des chauffages d'appoint pour alimenter leur habitation en électricité.

ASSOCIATIONS

NOS PRODUCTEURS ONT DU CŒUR

Après 10 éditions de 2006 à 2015 et en sommeil depuis 5 ans, l'association vient d'être dissoute faute de renouvellement des membres du bureau et d'un nombre de bénévoles suffisant. Le grand marché du cœur, réunissant producteurs et artisans locaux ainsi que des animations sportives, musicales et artistiques fut le rendez-vous incontournable du port de Penzé chaque 1er dimanche de septembre. Une partie des bénéfices était alors reversé au CCAS de Taulé et des 5 communes alentours (en moyenne entre 4 et 5000€ chaque année). Les co-présidents Solenne Le Scourzic, Lionel Cocaign, et les membres résument la situation : « C'est une belle aventure qui se termine. L'organisation, qui demandait près d'un an de préparation et mobilisait 70 à 80 bénévoles sur le week-end, était devenue trop lourde à porter pour le peu de membres que l'on était ». 3370€ de ressources financières restant à disposition, les responsables ont décidé de partager cette somme localement entre les associations des 3 écoles taulésiennes, ainsi qu'à l'association d'animation Pen an Allée de la maison de retraite du Bel Air, soit 843€ chacune.

Déchetterie – Ker Ar Big -Taulé

De mi-octobre à mi-avril
Du lundi au samedi : 09h00-12h00
14h00-17h00
Fermeture le mardi / Tel : 02 98 79 03 61

PERMANENCES

MISSION LOCALE

INSERTION DES JEUNES DE 16 A 25 ANS
Mercredi 2 et 16 décembre, à Morlaix
sur RDV de 09h00 à 12h00
Tél : 02 98 15 15 50 / Mail : *contact@mlpm29.org*

ADMR

Du lundi au vendredi à l'espace Imagine
09h00 - 12h30 sans RDV
14h00 – 17h00 sur RDV
Tél : 02 98 79 02 43
Mail *: taule.regiondemorlaix@29.admr.org*
https://www.regiondemorlaix.admr.org
Facebook ADMR Région de Morlaix

RELAIS PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE DE MORLAIX

Permanences lundi 7 et 21 décembre de 13h30 à 17h00, à l'espace Imagine.

TEMPS D'ÉVEIL

Temps d'éveil suspendu jusqu'en janvier 2021
rpe.tdmx@enjeuxdenfance.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Prendre RDV auprès du CDAS de Morlaix au :
02 98 88 99 90

PRO BTP

Permanences tous les vendredis, sur RDV
Tél : 02 40 38 15 15

CAUE

Mardi 1er décembre par téléphone : 02 98 15 31 36

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement
Permanences à Morlaix Communauté
2ème et 5ème mardis : 09h00 - 12h00 / 14h00 – 18h00
3ème et 4ème mardis : 14h00 - 18h00
(sans RDV : 10h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00)
https://www.adil29.org

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture au public :

- mardi, mercredi, vendredi : 16h30 - 18 h 30
- mercredi, samedi: 10 h - 12 h
- samedi après-midi: 14 h - 16 h 30

En respectant les contraintes sanitaires (masque, gel pour les mains, sens de circulation), vous pouvez accéder directement aux ouvrages comme avant le 30 octobre dernier. Les animations sont reportées à 2021. Les réservations en ligne vous permettent toujours de réserver via votre compte abonné sur le portail : https://mediatheque.commune-taule.fr/

La médiathèque est fermée les lundis et jeudis et exceptionnellement les samedis 26 décembre et 2 janvier

Les ordinateurs ne sont pas accessibles pour raison sanitaire.
02 98 24 76 37

POMPIERS DE MORLAIX

Le bureau de l'Amicale des pompiers a décidé d'annuler l'ensemble de ses placements de calendriers pour cette année. Le rendez-vous prévu le 2 décembre à la salle du Patronage est annulé.

COMMMERCE-ARTISANAT

Boucherie-Charcuterie SIOU : Sera fermée du jeudi midi 17 décembre au jeudi matin 7 janvier

SPAR : Mercredi 16 décembre de 15h à 17h30 Animation de noël gratuite et sans obligation d'achat avec le Père Noël : photos et cadeaux

ÉTAT CIVIL OCTOBRE

Naissances
16 octobre, Appoline, Stéphanie, Victoire HELOU
21 octobre, Évan LE SAOUT

Décès
19 octobre, Anne, Marie, Françoise OLLIVIER veuve SEVERE
22 octobre, Francine, Marie BELLEC veuve GRALL
28 octobre, Ginette, Alma, Camille TINTI veuve BOURGEOIS

SAGESSE ET DICTON DE BRETAGNE

An hini a zo mestr d'e sec'hed
a zo mestr d'e yec'hed.

Celui qui est maître de sa soif
est maître de sa santé.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES…

ÉCOLE DE PENZÉ

Les élèves ont maintenant repris le chemin de l'école depuis le 2 novembre, masqués pour les plus grands, mais cela n'atteint ni leur bonne humeur ni leur envie d'apprendre.

Du côté des maternelles-CP, la création d'un musée de l'automne était au programme. Les enfants ont profité des vacances de la Toussaint pour récolter des "trésors" qu'ils ont pu exposer.

Côté CE/CM, la très attendue élection des délégués de classe était au programme. L'occasion pour ces élèves d'avoir une première approche de la démocratie. Les élèves se sont mis dans les conditions d'une vraie élection. Ils avaient créé une carte d'électeur. 3 élèves jouaient le rôle des assesseurs.

Dans le même temps et afin de continuer à améliorer le quotidien des écoliers (achat de jeux et de matériel, financement de sorties …) l'Association des Parents d'élèves organise deux opérations pour cette fin d'année.

Pour laisser 2020 et ses tracas derrière nous et planifier des beaux projets, l'APE propose ses nouveaux calendriers. Pour la deuxième année consécutive, 24 sponsors publicitaires locaux ont accepté de participer à l'impression. L'illustration, quant à elle, a été confiée à trois nouveaux photographes : Lesley Kingston, Maïna Kerbrat et Jérome Pirou. L'APE remercie toutes les personnes qui apporte leur aide dans ce projet : mécènes, photographes ainsi que le club PHOT'AULÉ, qui lui a fourni de très belles illustrations pendant plusieurs années. Les calendriers sont en vente au prix de 5€ auprès des élèves de l'école et dans les commerces de Penzé et Taulé (Café du Port de Penzé, boucherie Siou, Gré du Vent, Piazza et boulangerie Calvez de Taulé). En cette période si particulière, pensez à acheter local ! Dans le même temps, il sera possible de commander des sapins de Noël (sapins Nordman) auprès de l'APE ou des élèves de l'école. L'opération sapin se fera en partenariat avec l'exploitation d'Emeric Emeillat de Pleyber-Christ. 4 tailles comprises entre 1.25 et 2 m pour un prix compris entre 20 et 35€. Les retraits des sapins seront possibles sur le parking de l'école les 4 et 15 décembre : de quoi contenter les adeptes du sapin présent tout le mois de décembre et les adeptes du sapin ultra-frais du réveillon !

Pour tout renseignement : apeecolepenze@gmail.com ou page facebook de l'école.

ÉCOLE JEAN MONNET

Défi School plastic hackathon

A la suite du nettoyage des plages de Carantec, les élèves de CE2/CM1 de Sandie Remeur, ont observé que de nombreux déchets arrivant dans les cours d'eau, se retrouvaient dans la mer.
Ils ont imaginé un système qui motiverait les gens à ramasser et mieux trier leurs déchets plastiques.
Ainsi, ils ont eu l'idée de créer un moteur de transformation des déchets plastiques en carburant!
De cette manière, les gens rapporteraient leurs déchets triés dans cette grosse machine et en échange, recevraient du carburant.
Pour cette idée, ils ont été sélectionnés pour participer au « school plastic hackathon » organisé par Océanopolis. A défaut de se rendre à Océanopolis pour des raisons sanitaires, ils ont eu la chance de s'entretenir avec des experts et des médiateurs en visioconférence, jeudi et vendredi, afin de poser des questions et tenter de réaliser un schéma explicatif de leur machine dans le but d'en faire un prototype.
Selon les scientifiques, cette machine pourrait également être installée sur un bateau océanographique. Les élèves ont été félicités pour

leur présentation. Océanopolis va les mettre en contact avec des acteurs de la mission d'exploration « Plastic Odyssey », pour poursuivre leur projet…

La classe de CE2/CM1 en visioconférence avec les scientifiques.

Initiation au breton

KLT est la fédération des associations bretonnes des pays de Morlaix. Elle a pour objectif le développement de la langue et de la culture bretonne sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi que les élèves de MS et GS du groupe scolaire bénéficient de l'intervention d'un membre de l'association à raison d'une heure chaque mardi.
Les thèmes abordés sont bien sûr adaptés à l'âge des enfants. Ils couvrent un champ très large puisqu'ils abordent les couleurs, la nourriture, les vêtements, la nature, le corps, les animaux, la famille...
Le groupe participe activement et avec intérêt à cette animation.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

A l'école Saint Joseph, les enfants travaillent toujours autour du Vendée Globe…

Les élèves ont rencontré le navigateur Damien Cloarec

Mardi 10 novembre, les GS-CP et les CM de l'école Saint-Joseph ont eu l'honneur d'accueillir Damien Cloarec, skipper de la baie de Morlaix. Les élèves, qui travaillent actuellement sur le Vendée Globe, ont apprécié cet échange s'inscrivant dans le projet d'école sur le voyage. Au cours de son intervention, le navigateur leur a présenté le matériel de navigation, son équipement à bord… Impressionnés par son palmarès, comme sa participation à la Solitaire du Figaro, ils ont pu lui poser toutes les questions qu'ils souhaitaient. Une rencontre riche sur le métier de navigateur qui suscitera peut-être des vocations…

La réalisation de maquettes

Les enfants ont pu fabriquer l'Imoca de Samantha Davies grâce à la maquette d'Initiatives Coeur.

L'escrime bouteille

A défaut d'aller naviguer, en sport, les CE s'initient à une autre activité : l'escrime, mais avec des bouteilles en plastique !
Pour le moment, ils travaillent le salut et les différentes positions : la garde, la fente, la marche et la retraite.

Rappel : La directrice de l'école, Céline Floch, rappelle aux assistantes maternelles de la commune que, dans ce contexte, le goûter annuel de Noël ne pourra pas avoir lieu cette année. Elle vous remercie pour votre compréhension.